



Vigne

Hors-série
Prophylaxie
26/03/2024



Animatrice filière

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

k.barriere@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Marion POMPIER

**Chambre d'agriculture
de la Corrèze**

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Rédactrice :

Karine BARRIERE

**Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,**

avec l'appui de Virginie VIGUES

**Chambre d'agriculture
du Tarn**

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre

Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF - Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

Reproduction partielle autorisée

avec la mention « extrait du

bulletin de santé du végétal

Nouvelle-Aquitaine Vigne /

Edition Limousin N°X

du JJ/MM/AA »



Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Mesures prophylactiques en vigne

Prochain bulletin le 03/04/2024

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes, répondant ainsi aux souhaits actuels de la société. La prophylaxie s'intègre pleinement dans cette démarche. Bien que largement pratiquée par le milieu agricole, sa mise en œuvre n'est pas nécessairement perçue comme un enjeu déterminant. Ce bulletin a pour but de rappeler les points principaux définissant cette pratique et les règles qui la régissent et optimisent son efficacité.

La prophylaxie vise à prévenir l'apparition ou la propagation des bio-agresseurs. Elle regroupe tous les choix cultureux de la plantation du vignoble aux pratiques de conduite réalisées par la suite, empêchant l'installation de bio-agresseurs ou réduisant leur propagation. Ces bio-agresseurs se présentent sous forme d'agents pathogènes (maladies fongiques, virales ou bactériennes), ravageurs, vecteurs de certains agents et enfin de plantes adventices concurrentielles. Ces mesures prophylactiques sont mises en œuvre majoritairement avant l'application de produits phytosanitaires, y compris ceux de biocontrôle.

Plusieurs stratégies prophylactiques peuvent être combinées :

- ***Action sur l'environnement immédiat de la culture :***

- Réduire ou supprimer les sources de diffusion ou favorables à l'installation du bio agresseur (plantes hôtes ou réservoirs, sol non ressuyé...) ou, inversement, favoriser l'implantation de populations prédatrices ou parasitoïdes (haies, ...) ou encore, concurrentielles des bio-agresseurs (plantes de service,...).

- ***Action sur la culture (la vigne) :***

- Perturber le cycle du bio-agresseur en modifiant des paramètres microclimatiques à l'échelle de la plante et en les rendant moins favorables (ex. une fertilisation raisonnée permet d'éviter des vigueurs trop élevées ...).
- Empêcher ou limiter la reproduction des bio-agresseurs en réduisant les supports où ils sont présents (ex : diminution des formes de conservation hivernale, suppression des jeunes feuilles atteintes par l'écimage, ...).
- Utiliser des services écosystémiques pour concurrencer le bio-agresseur.

- ***Action sur le mode d'intervention ou des techniques employées :***

- Organisation du travail (ex. : taille en premier lieu des vignes saines puis atteintes, repérage des pieds virosés, nettoyage et désinfection des outils, ...)
- Choix technique favorisant l'implantation ou non du bio-agresseur (ex. l'orientation des rangs modifie l'exposition au soleil de ses deux faces, la tonte rase sélectionne certaines espèces d'adventices).

Quels sont les facteurs jouant sur l'installation et la propagation des bio-agresseurs ?

En dehors des adventices, les bio-agresseurs utilisent la vigne pour s'alimenter et/ou se reproduire. Les conditions favorables à leur développement sont :

- **L'eau**

L'eau libre sur le végétal permet l'installation des contaminations primaires de la quasi-totalité des maladies fongiques. En revanche, pour les ravageurs, elle peut être un facteur limitant sous forme de pluie en réduisant leur capacité de déplacement et/ou de reproduction.

Les hygrométries élevées sont généralement favorables à la conservation des formes hivernales des maladies cryptogamiques. Au printemps ou en été, elles sont à la base de l'apparition de rosée, favorable principalement aux repiquages des maladies fongiques dans des **parcelles déjà atteintes** mais aussi aux pontes de tordeuses de la grappe plus abondantes.

- **La température**

Elle influe directement sur les bio-agresseurs tout au long de l'année mais aussi sur le développement de la vigne et de sa sensibilité. De manière indirecte, elle influe sur l'apparition d'eau libre par condensation (atteinte du point de rosée).

- **La lumière**

Elle agit directement et indirectement. Certains ravageurs fuient la lumière (acariens par exemple). Par ailleurs, les UV B empêchent le développement mycélien (par exemple : l'oïdium).

Enfin, le rayonnement émis produit de la chaleur qui influe sur la vitesse d'évaporation de l'eau libre présente.

- **L'air**

Le brassage du feuillage provoqué par le vent augmente sa vitesse de séchage en raccourcissant les durées d'humectation ce qui influence les premières contaminations et repiquages.

Globalement, une augmentation du brassage de l'air au niveau de la zone fructifère va réduire les risques de contaminations fongiques et la ponte de certains ravageurs.

- **Le sol**

La modification des pratiques de gestion du sol mais aussi de ses caractéristiques chimiques et structurelles, permet de gérer spécifiquement les populations d'adventices.

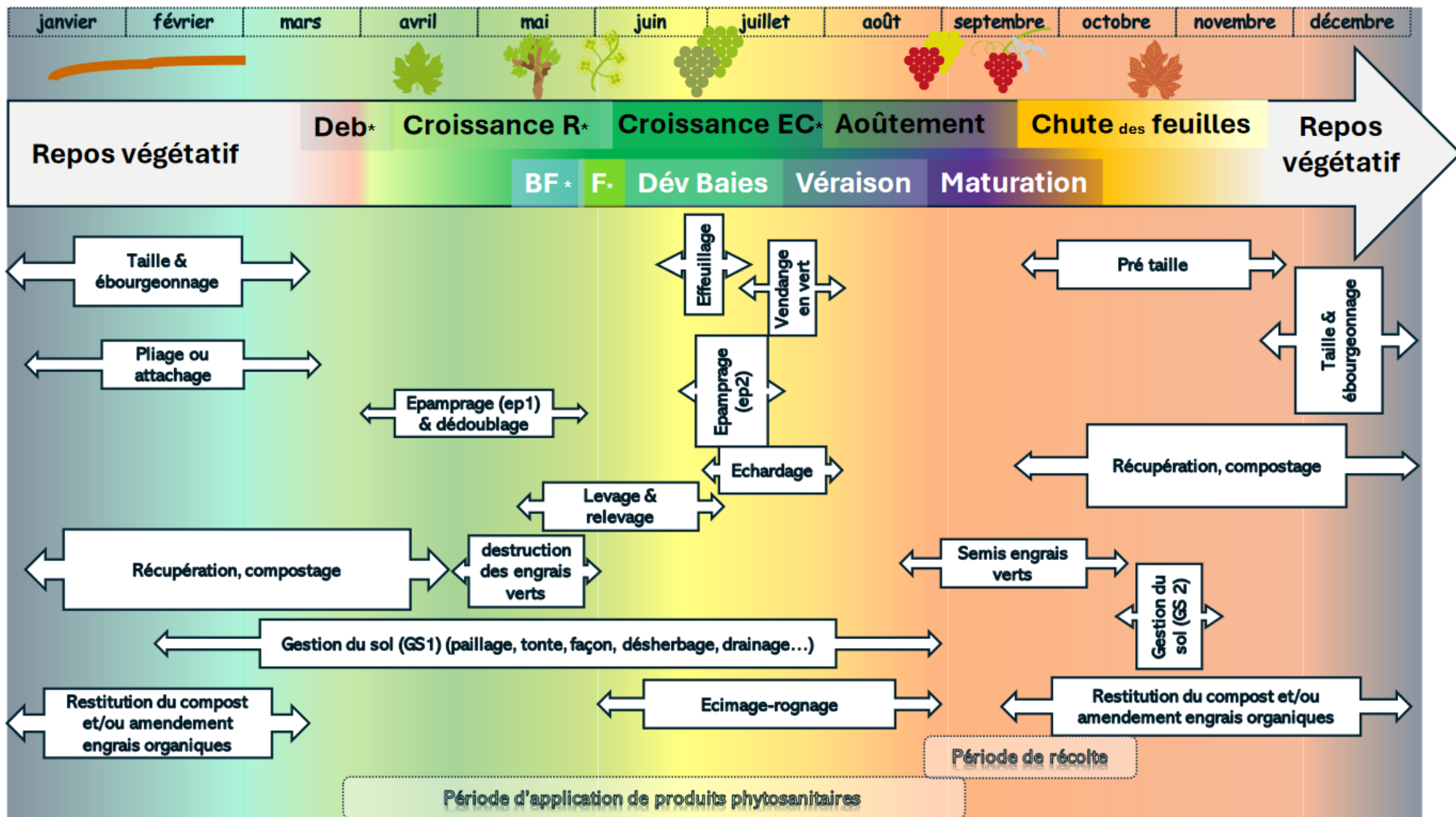
La prophylaxie peut viser l'ensemble des bio-agresseurs de la vigne. Pour être efficace, elle doit être raisonnée en fonction des conditions climatiques, de la virulence du ou des bio-agresseurs considérés, de l'environnement immédiat de la vigne et de sa phénologie.

Le moment de la réalisation impacte nécessairement son efficacité.

Il ne faut pas oublier qu'actuellement, 80% des produits phytosanitaires utilisés sont des fongicides ayant principalement pour cible le mildiou, l'oïdium, le black rot et la pourriture grise.

La PROPHYLAXIE est ainsi un moyen de réduire l'usage des fongicides par une gestion agronomique en amont.

Calendrier des méthodes prophylactiques sur la vigne



(Deb: débourrement, R: rameaux, EC: entre cœur, BF: boutons floraux, F: floraison, Dév: développement)

Pratique	Motifs de l'intervention prophylactique						Commentaires
	Conditions microclimatiques modifiées				sol	Bioagresseurs	
	eau	température	lumière	air			
Taille	X		X	X			<ul style="list-style-type: none"> ramassage des bois de + de 1 an pour limiter ou supprimer le développement des maladies du bois. Adaptation de la charge de bourgeons à la vigueur du cep. Répartition de la charge de bourgeons. Influence du choix des bois à conserver sur l'entassement des rameaux et des grappes en période de pleine végétation. Projection du développement des rameaux pour la sélection des bois à conserver.
Ebourgeonnage	X		X	X			<ul style="list-style-type: none"> Limiter l'entassement de végétation. Conserver les bourgeons les mieux positionnés pour un port le plus vertical possible.
Pliage ou attachage			X	X			<ul style="list-style-type: none"> Limiter l'entassement de végétation par le croisement des astes (ou baguettes). Orientation des bourgeons laissés à la taille vers le haut.
Récupération et compostage					X	X	<ul style="list-style-type: none"> Ramassage des bois, rafles, feuilles, baies momifiées, etc pour un broyage et compostage. Si le compostage est bien entretenu, les formes de conservation hivernales des maladies sont détruites et le compost peut alors être restitué dans les parcelles.
Epamprage ep1 & ep2	X		X	X			<ul style="list-style-type: none"> Réduire les organes contaminables par la suppression de la végétation près du sol. Epoque de réalisation très importante.
Dédoublage & nettoyage du cœur de souche			X	X		X	<ul style="list-style-type: none"> Limiter l'entassement de végétation. Suppression de supports potentiellement contaminables.

Levage & relevage	X	X	X	X	X	X	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter l'entassement de végétation en ramenant les rameaux dans le rang. • Veiller à l'état sanitaire du feuillage (risque de repiquages si des symptômes sont déjà présents et si les conditions météorologiques sont favorables). • Eviter que les rameaux touchent le sol pour éviter les contaminations primaires.
Ecimage-rognage					X	x	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de supports potentiellement contaminables correspondant souvent à des organes végétaux néo formées. • Suppression de feuilles atteintes.
Effeuilage		X	X	X		x	<ul style="list-style-type: none"> • Attention au risque d'échaudage des grappes. Choix du nombre et des faces à effeuiller. • Elimination des feuilles atteintes. • Aération de la zone fructifère afin de réduire les risques de contaminations. • Suppression de supports potentiellement contaminables.
Echardage		X	X	X		X	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression des entre-cœurs pour limiter l'entassement de végétation et la contamination de jeunes feuilles plus sensibles. Le plus souvent seule la zone fructifère est échardée. • Très chronophage. • Attention au risque d'échaudage des grappes.
*Vendange en vert	X			X		X	<ul style="list-style-type: none"> • Suppression de supports potentiellement contaminables • Correctif du rendement en limitant l'entassement de la récolte. • Moyen de réduction et de tri de la récolte saine et touchée.
Amendement en engrais organique	X	X	X		X		<ul style="list-style-type: none"> • Faire attention aux apports afin de ne pas trop favoriser la vigueur. • Privilégier ce type d'apport à ceux minéraux : présence apport d'éléments carbonés. • Restitution plus ou moins lente des minéraux. • Favorise la rétention de l'eau dans le sol.

Gestion du sol					X	X	<ul style="list-style-type: none"> • La conduite des interventions sur le sol doit être guidée : <ul style="list-style-type: none"> • Pour répondre aux besoins nutritionnels de la culture. • par les problématiques pratiques d'entrée dans la parcelle avec le matériel. • Par l'observation in situ de sondage (fosse, test bêche, etc). • Par les résultats d'analyse de sol. • Par la résistivité du sol (cartographie et zonage des variabilités du sol). • Par les besoins hydriques de la vigne et la capacité de rétention ou réserve utile du sol (capacité du sol à stocker de l'eau). • Par la vigueur de la vigne.
----------------	--	--	--	--	---	---	---

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".